

Demain, on s'associe !

Soigner son installation en collectif

Public cible

Agriculteurs.trices ou personnes proches de l'installation, souhaitant travailler en collectif, et dont les membres du collectif sont déjà identifiés.

Objectifs

Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif. Discerner les aspirations de chacun et le projet commun. Clarifier les règles de fonctionnement du groupe concernant l'argent, le travail ou la prise de décision. Mesurer l'adéquation entre la/les forme/s juridiques existantes et son projet collectif. Expérimenter des outils de construction du collectif et des outils de communication pour réguler les conflits.

Enjeux

Travailler à plusieurs en s'associant en agriculture est souvent une option envisagée pour mener l'activité agricole plus sereinement. Gestion du temps de travail partagée, implications économiques et financières, prise de décision, etc... nombre de questions surgissent alors, en amont ou pendant l'association. Il est indispensable de réfléchir le collectif aussi bien sur les aspects juridiques, pratiques et humains, afin d'anticiper les sources de conflits qui peuvent en découler et mettre en danger l'activité agricole.

Pré-requis

Pas de pré-requis nécessaire

Contenu

Conditions de réussite d'un projet collectif
Objectifs et aspirations individuels, clarification du projet commun.
Outils de construction et de régulation d'un projet collectif.
Outils de gestion d'un projet collectif : charte, statuts, règlement intérieur.
Apports sur la gouvernance, le partage du travail et le partage de l'argent au sein d'un groupe.
Règles de fonctionnement d'un groupe. Apports sur l'entraide agricole.
Adéquation du projet collectif aux formes juridiques existantes (GAEC, EARL, SCEA, SCOP, Association, entraide...)
Outils de communication : CNV, écoute active, régulation...

Le contenu de la formation sera adapté en fonction des attentes des personnes inscrites.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

14 janv 2025

09:00 - 17:00 (7hrs)

Hippodrome - Salle 2
84300 Cavaillon

Carla Scorsino, formatrice et accompagnatrice auprès de collectifs agricoles, formée avec l'ATAG

21 janv 2025

09:00 - 17:00 (7hrs)

Hippodrome - Salle 2
84300 Cavaillon

Carla Scorsino, formatrice et accompagnatrice auprès de collectifs agricoles, formée avec l'ATAG

Financier(s)



Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708>

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 06/01/2025

Tarifs

Adhérent 904€

Non adhérent 904€

Financement possible par VIVEA pour les contributeurs, VIVEA si formation inscrite au PPP. Prise en charge éventuelle par France Travail (AIF)

Plus de renseignements

Solène Ballet
contact@adear84.fr
06 33 68 29 70
ADEAR Vaucluse
84300 Cavaillon

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 90% en moyenne depuis 2 ans pour le Vaucluse, sur nos formations à destination des collectifs agricoles%



Modalités d'accès : Sur inscription, [via le formulaire en ligne](#)

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)